

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCÉS (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 14 Novembre

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 12 novembre  
Interpellation Laur

Jeudi, M. Laur a développé à la Chambre son interpellation sur la crise financière qui sévit depuis quelques jours et qui atteint principalement les fonds d'Etat russes et français.

L'orateur attaque surtout personnellement M. Rouvier. Il lui reproche de nous mener à la ruine, de spéculer avec les banques juives et de nous mettre à la merci des juifs.

M. Rouvier proteste avec beaucoup d'indignation.

M. Laur continue en dénonçant les agissements des Rothschild et en demandant l'expulsion de tous les juifs.

Le ministre des finances déclare qu'il ne veut pas s'abaisser à répondre à certaines critiques ; il déclare seulement qu'il a fait son devoir.

L'ordre du jour pur et simple, accepté par M. Rouvier, est adopté par 431 voix contre 32. Il y a eu environ 70 abstentions.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

M. Dujardin-Baumetz se livre à de violentes critiques contre l'administration des beaux-arts et signale des suppressions nécessaires dans les différents chapitres. Il faut les reporter aux véritables crédits d'art et rendre enfin aux artistes le budget qui leur appartient.

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, répond en justifiant l'administration, qui ne poursuit que la conservation des richesses nationales, l'enseignement des principes généraux et l'encouragement à la production artistique, sans avoir la prétention de diriger les artistes.

M. Gauthier de Clagny se plaint du retard apporté à la réorganisation de la manufacture de Sèvres et de l'insuffisance de surveillance du musée de Versailles.

M. Antonin Proust, rapporteur, lui promet satisfaction.

Sur le chapitre 18 (théâtres nationaux), M. Cousset demande de réduire de 400,000 francs la subvention de l'Opéra.

M. Bourgeois soutient que le crédit du chapitre 18 lui est indispensable.

Après une réplique de M. Cousset, M. Bourgeois pose la question de confiance au grand étonnement de la Chambre.

L'ordre du jour Cousset est repoussé par 326 voix contre 153.

## INFORMATIONS

### Désordres en Italie

De graves désordres ont éclaté à Altare près Savone, à l'occasion de la fête de St-Martin. Il y a eu une véritable bataille au cours de laquelle un gendarme a été tué et plusieurs civils ont été blessés.

### La duchesse de Montpensier

L'état de Mme la duchesse de Montpensier s'aggravant, le comte et la comtesse de Paris ont été mandés en toute hâte.

### Au Brésil

Le gouvernement français songe à envoyer des navires de guerre au Brésil pour protéger nos nationaux.

### Nos finances

Depuis le commencement de l'année, les impôts donnent une plus-value de 86,053,900 par rapport aux prévisions budgétaires.

### L'Influenza

L'influenza a fait son apparition dans les quartiers nord de Berlin, ainsi que dans la banlieue, où elle s'étend avec une grande intensité. Les hôpitaux sont pleins. Jeudi, à la Charité, on a reçu 85 malades.

L'influenza revêt dans la province de Posen un caractère de gravité mortelle. Les écoles ont été licenciées.

### COUR D'ASSISES DU GARD

#### L'AFFAIRE DE BESSÈGES

Nîmes, 11 novembre.

La première audience est ouverte à 10 heures 1/2. La salle et le prétoire sont comblés. Les prévenus sont introduits dans la salle dans laquelle il règne une grande agitation. Après la constitution du jury, le greffier lit l'acte d'accusation. Cette lecture, qui dure une heure, est écoutée avec calme par les prévenus. Seul, Blayn, fait des signes de dénégation à la lecture des principaux chefs d'accusation. Il paraît décidé à se défendre avec opiniâtreté.

La deuxième affaire de la loterie de Bessèges et l'affaire Valadier sont déclarées conjointes. On passe à l'appel des témoins dont le nombre est de 81.

bien inquiet de rester si longtemps sans nouvelles de sa future. Bien sûr, il avait dû lui écrire chez le général Douvrillé ; qu'elles avaient été ses pensées en ne recevant pas de réponse ?

Il avait pu la croire malade, morte !... — Pourvu que l'angoisse n'ait pas faibli le courage de mon pauvre ami ! pensait l'orpheline.

Dès qu'elle fut rentrée chez Mme Dornach, elle s'empressa d'écrire au Tonkin.

Dans sa lettre fort affectueuse, elle apprit à Michel qu'une maladie avait été la cause de son long silence, mais elle ne lui laissa pas soupçonner ses tristes aventures. De la raison qui l'avait forcée à quitter la maison du général, elle n'en dit pas un mot, se réservant à raconter plus tard, de vive voix à son cousin, cette lamentable histoire. Aucune allusion non plus à son séjour à l'hôpital, à son passage à la Brasserie de Munich.

Sa plume évita de tracer les noms de Frédéric et de Catherine, car elle ne voulait pas réveiller d'anciens et douloureux souvenirs.

Par exemple, elle s'étendit avec force détails sur la joie qu'elle avait éprouvée de retrouver sa tante, l'héroïque mère Fanfare, et elle dit son existence calme et respectée chez Mme Dornach.

Elle n'oublia pas, en apprenant à Michel qu'elle était heureusement rentrée auprès de la jeune femme, d'ajouter que Léon Charmoy ne reparaisait plus dans la maison, et termina sa lettre en annonçant le mariage prochain du Parisien avec Wanda Marioff, une jeune russe.

L'annonce de ce mariage avait paru dans les journaux de Paris avec des commentaires extrêmement bienveillants et flatteurs pour les fiancés.

Avant d'envoyer sa lettre, elle tint à en donner

Le président interroge les accusés.

BLAYN

D. Vous êtes depuis longtemps administrateur des finances.

R. Depuis trente ans.

D. Pourquoi avez-vous été suspendu depuis 1875 ?

R. Par vengeance. Le fondé de pouvoir du receveur général était jaloux de ce que j'avais été nommé percepteur. Lui-même avait inscrit sur mes livres des sommes illicites. J'avais signé aveuglément.

MANIFIACIER

D. Quelle était votre situation avant 1890 ?

R. Je vivais de mon travail modestement.

D. Et après 1890 ?

R. De même.

D. Cependant on prétend que depuis vous menez une vie plus large.

R. Ce n'est pas exact.

MAZERT

D. Quelle est votre situation ?

R. Depuis 20 ans, je gagne 5 fr. 50 par jour à la Compagnie.

D. Pourquoi avez-vous prêté votre concours dans l'affaire des faux reprochés à Blayn.

R. Je ne me suis pas rendu compte des actes illégaux de Blayn en qui j'avais une grande confiance.

Le président interroge minutieusement Valadier.

D. Avez-vous signé des dépenses fausses acquittées par vous ?

R. Aucune.

D. Mais vous avez reçu 1,000 francs à titre d'indemnité ?

R. C'était insuffisant.

Valadier discute ensuite les faits qui lui sont reprochés, en avoue quelques-uns et en nie la plus grande partie.

Le président reprend l'interrogatoire de Blayn.

D. Reconnaissez-vous avoir commis des faux ?

R. Non.

D. Et des détournements ?

R. Non.

D. Cependant, des témoins entendus ont été et seront très affirmatifs.

R. Je répondrai quand ils auront formulé leurs accusations ; mais vous pouvez être certain que l'intérêt ou la vengeance ont été le mobile de ces accusations.

D. Vous avez cependant reconnu certains faits ?

R. J'ai reconnu seulement quelques petites erreurs matérielles qui ont été réparées depuis.

Le président rappelle un à un tous les chefs d'accusation.

D. Vous avez fait tous vos efforts pour faire partie de la commission et en être nommé trésorier ?

R. Quand j'ai appris qu'une répartition devait être faite à Bessèges, j'ai demandé à être nommé trésorier et j'ai sollicité une petite indemnité.

lecture à sa tante, qui la chargea de ses meilleurs compliments pour le brave garçon.

— Oh ! ma Rosette ! lui dit Mme Stemmlé, d'après la façon dont tu parles de ton cousin, je devine que c'est un honnête homme et un bon cœur ! C'est tout à fait l'époux qui convient à une excellente et courageuse enfant comme toi !

Le sort de la jeune fille, choyée et considérée par M. et Mme Dornach était des plus agréables.

Elle vivait dans l'espérance d'une vie plus douce encore quand l'absent serait de retour.

Jusqu'à cette époque bénie, elle menait une existence assez gaie, accompagnant Mme Dornach dans ses promenades et partageant ses plaisirs. Plusieurs fois par semaine, la dame patronnesse de l'Asile Alsacien-Lorrain la conduisait rue Saint-Charles ; Rosa avait ainsi de nombreuses occasions de voir sa tante chérie et vénérée, de lui témoigner son affection et de recevoir d'elle les preuves d'une tendresse toute maternelle.

Ainsi que la cuisinière l'avait dit à Catherine, si la jeune fille devait rester à Paris pendant que M. et Mme Dornach iraient en province assister au mariage d'une parente, c'est qu'elle n'entendait pas s'éloigner de Mme Stemmlé.

L'absence des maîtres de la maison devait être, d'ailleurs, de courte durée, huit jours à peine. Rosa comptait passer la meilleure partie de ce temps à l'Asile de la rue Saint-Charles, dans la chambre confortable et charmante que la directrice avait mise à la disposition de la nouvelle gardienne. Elle avait promis à l'excellente femme de lui consacrer toutes ses journées et de ne rentrer à l'hôtel de la rue Pergolèse que le soir pour y dormir.

D. Pas si petite cette indemnité ?

R. J'ai obtenu 1 fr. 50 par bon, alors que j'aurais dû avoir au moins 3 0/0.

D. Combien avez-vous touché à titre d'honoraires, lors de la première répartition ?

R. De sept à huit mille francs.

D. A la deuxième répartition vous avez de nouveau intrigué pour être nommé trésorier.

R. Le ministre avait décidé de faire faire la répartition à la trésorerie de Nîmes, mais je fus prié par mes chefs et par la commission de faire moi-même la distribution à Bessèges. J'acceptai, moyennant 5,000 francs d'honoraires, ce qui ne représentait même pas 0 fr. 15 p. 0/0. Vous voyez bien que je ne suis pas intéressé, (Hilarité.)

Blayn nie avoir promis de l'argent à Manificier, mais il est contredit par Nicolas.

L'audience est suspendue à midi et renvoyée à deux heures.

L'audience est reprise à 2 heures.

Blayn, répondant à une question du président, déclare que des dissentiments très vifs avaient éclaté entre les membres de la commission lors de la première distribution des fonds. Il reconnaît, en outre, avoir accusé Mazert et Valadier d'avoir prélevé une dime sur les fonds remis aux blessés. Le désaccord a cessé à la suite d'une entrevue de Blayn et du juge de paix qui lui conseilla de ne pas le prolonger.

## CHRONIQUE LOCALE

### BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES

Nos compatriotes, MM. Caminade, Miquel et Panouze élèves du Lycée Gambetta, viennent d'être définitivement reçus bacheliers ès-sciences.

Tous nos compliments.

### BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES (2<sup>e</sup> partie)

Nos jeunes compatriotes, MM. Dardenne, Belcour, Brugalières, Combarieu, Lagrange et Lavergne ont été déclarés admissibles aux épreuves orales du baccalauréat ès-lettres (philosophie), qui commencent, à Toulouse, lundi, 16 courant.

### (1<sup>re</sup> partie)

Rhétorique, 1<sup>re</sup> partie. — Admissibles : MM. Alazard et Rabejac. La date de l'examen oral n'est pas encore connue.

Les renseignements que nous donnons ci-dessus ne sont probablement pas complets. C'est le résumé de dépêches particulières. Ne serait-il pas à désirer, pour calmer la légitime impatience des familles, que l'administration du Lycée s'entendît avec la Faculté de Toulouse, afin de recevoir télégraphiquement les résultats officiels des examens, par journée. Le sacrifice ne serait pas bien lourd pour l'Université et les parents lui seraient reconnaissants de sa sollicitude.

M. et Mme Dornach partirent un vendredi, immédiatement après le dîner.

Rosa les accompagna à la gare et revint toute seule.

Le lendemain et le surlendemain lui parurent délicieux. La directrice de l'Asile mue par une pensée aussi gracieuse que délicate, accorda quelques heures de congé à Mme Stemmlé. La tante et la nièce, heureuses d'être réunies et délivrées de tout souci, passèrent l'après-midi au musée du Louvre et la soirée à la Comédie-Française. Le dimanche, elles firent en tête-à-tête une ravissante excursion dans les bois de Ville d'Avray.

Quand Rosa revint rue Pergolèse, elle avait l'esprit encore tout rempli des aimables souvenirs de la journée et de la veille. Le matin, la cuisinière l'avait avertie qu'elle rentrerait peut-être tard ; la jeune fille s'était munie d'une clef, et, dès qu'elle fut dans sa chambre très coquette, elle se mit au lit et s'endormit sans aucune inquiétude.

Joséphine avait, en partant, l'intention bien arrêtée d'être de retour pour coucher à l'hôtel de ses maîtres. Catherine s'arrangea pour qu'il en fût autrement. Elle trouva un auxiliaire adroit et docile dans la personne du grand Fritz.

Il était convenu qu'on ne s'éloignerait pas de Paris ; aussi le couple, escorté de la Prussienne, prit-il Montmorency pour but de la partie de plaisir projetée depuis deux jours. On courut les bois toute la journée. Fritz se montra d'une amabilité toute particulière, et l'on n'oublia pas la classique promenade sur les ânes. Le coucher du soleil trouva nos trois promeneurs en chemin, si bien qu'il était près de neuf heures quand ils se mirent

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 70

## SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

XVII

LE DRAME DE LA RUE PERGOLESE

Le récit de son admirable conduite à Tu-Yen-Quan sous les ordres du commandant Dominé, avait été publié dans tous les journaux, accompagné des éloges les plus chaleureux. Rosa n'était donc pas restée sans nouvelles de lui.

Pourtant elle ne lui avait pas écrit depuis qu'elle était sortie de la maison du général Douvrillé. La pauvre enfant n'avait pas osé confier au papier sa douleur, sa misère ! Elle pensait qu'il eût été mal d'attrister Michel au moment où il se dévouait corps et âme à l'accomplissement de sa tâche patriotique. Le héros du Tu-Yen-Quan devait ignorer qu'une infâme et odieuse accusation d'espionnage avait plané sur sa cousine, sur sa fiancée !... Elle ne voulait pas qu'il sut tout ce qu'elle avait souffert !...

Cependant là-bas, au Tonkin, au milieu des fatigues et des dangers, Michel était sans doute

**Nos Promenades**

Nous appuyons de toutes nos forces la supplique suivante adressée par le *Ralliement* à M. le Maire de Cahors :

« Monsieur le maire,

» Nous connaissons tous votre désir d'être agréable, dans la mesure du possible, à vos administrés et aussi de rendre votre jolie ville hospitalière aux étrangers qui s'y arrêtent pour visiter la cathédrale, le cloître et pour admirer l'œuvre de Falguières. Aussi, venons-nous vous signaler une lacune regrettable sur une de nos plus jolies voies publiques.

» La promenade au bord du Lot est une des plus jolies et des plus agréables de la ville; mais si on n'a pas des jarrets de chasseur à pied, on se voit obligé de s'en priver.

» Pas un banc, pas la moindre anfractuosité pour reposer son dessus de jambes.

» Aussi n'est-elle permise ni aux vieillards, ni aux personnes fatiguées soit par une maladie, soit pour tout autre raison, ni aux nourrices, ni aux bonnes d'enfants.

» Quelques bancs de pierre ou de bois ne seraient pas d'une dépense tellement exagérée que le conseil municipal ne puisse se la permettre.

» Si nos édiles sont tant soit peu portés à la poésie et à l'idéal, ce qui n'est pas douteux, ils comprendront le plaisir du promeneur à pouvoir s'asseoir en face du joli panorama de Cabessut, avec ses trains à petite vitesse courant comme un cordon autour de Cahors.

» Et ils ne vous refuseront pas de voter ce que nous vous serions reconnaissants de leur demander.

» Je vous prie d'agréer, etc.

» UN PROMENEUR. »

**MOUVEMENT JUDICIAIRE**

Par décret rendu sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, sont nommés :

Juge au tribunal de première instance de Cahors, M. Bouisset, juge d'instruction au siège de Confolens, en remplacement de M. Joyeux.

Juge au tribunal de première instance de Confolens (Charente), M. Joyeux, juge, en remplacement de M. Bouisset.

M. Joyeux, nommé par le présent décret juge au tribunal de première instance de Confolens (Charente), remplira au même siège les fonctions de juge d'instruction.

**RÉGIE DES TABACS PORTUGAIS**

Le ministre des Finances, par lettre en date du 30 octobre 1891, a autorisé la Société des Tabacs à transmettre mensuellement à Paris, au lieu de ne les remettre que tous les six mois à l'échéance du coupon, les fonds destinés au service semestriel des obligations 4 1/2 0/0 des tabacs.

En vertu de cette autorisation, la Société des tabacs de Portugal vient d'adresser au Comptoir National d'Escompte sur les rentrées du mois d'octobre une première remise d'un million de francs à valoir sur le coupon du 1<sup>er</sup> avril 1892.

**FACULTÉ DE MÉDECINE**

L'examen de validation de stage, pour les pharmaciens, aura lieu, à la Faculté de médecine de Toulouse, le 16 novembre 1891.

Le registre d'inscription et celui des consignations seront définitivement clos le jeudi 12 novembre.

à table, dans une guinguette champêtre.

Catherine manœuvra si habilement qu'elle grisa Joséphine, de sorte qu'elle lui fit facilement manquer le dernier train pour Paris. Force fut donc à Fritz et à ses deux compagnes de demander l'hospitalité pour la nuit à un aubergiste de l'endroit. Cette perspective, qui avait d'abord fait jeter les hauts cris à la cuisinière, finit par la séduire, lorsqu'elle vit le beau Silésien redoubler d'œilillades incendiaires et d'attentions galantes.

Quant à la Prussienne, elle ne put fermer l'œil, non qu'elle fût tourmentée par un remords, sentiment auquel son énergie sauvage la rendait inaccessible, mais parce qu'elle redoutait un échec pour Jephke.

Le Belge avait soigneusement choisi son homme. Grand et maigre, mais solide et bien découpé, Jean Bonneteau était un sacrifiant de la pire espèce. Il avait ri à se tordre quand Jephke s'était retranché derrière ses prétendues opinions d'anarchistes pour légitimer l'acte qu'il l'invitait à commettre avec lui. Jean Bonneteau était un des six membres de l'*Hyène de Montmartre*.

La nuit était sombre et pas un pas ne se faisait entendre. Après s'être assurés que personne ne pouvait les apercevoir, les deux misérables s'apprêtèrent à franchir la grille peu élevée de l'hôtel de M. Dornach.

Soudain, le belge demeura coi, et du geste arrêta son compagnon qui avait déjà commencé l'escalade.

— Qu'est-ce qu'il y a ? demanda Jean Bonneteau à voix basse.

— Pas si vite ! murmura Jephke.

— Pourquoi ?

**ÉLECTIONS CONSULAIRES**

Les commerçants patentés de l'arrondissement de Cahors, inscrits sur les listes dressées en exécution de l'article 3 de la loi du 8 décembre 1883, sont convoqués, pour le dimanche 7 décembre prochain, à l'effet de procéder, suivant les formes prescrites, au remplacement des membres sortants, savoir :

MM. Cayla Caprais, président, non rééligible.  
Lafon, juge, non rééligible ;  
Capelle, juge suppléant, rééligible.

Le scrutin sera ouvert à 9 heures du matin et fermé à 4 heures du soir.

**LA TAXE MILITAIRE**

Les rôles de la taxe militaire pour 1891 sont entre les mains de MM. les percepteurs depuis la fin du mois d'octobre dernier.

Les contribuables intéressés devront acquitter la somme qui leur est réclamée dès la réception de l'avertissement, afin d'éviter la double taxe qui sera appliquée à tout débiteur qui se laissera signifier un commandement.

**Révision des listes électorales**

La révision des listes électorales pour 1892 commencera le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Voici les époques et délais des diverses opérations relatives à cette révision :

Préparation du tableau de rectification, dix jours, jusqu'au 10 janvier ;

Délai accordé pour adresser le tableau de rectification, quatre jours, jusqu'au 14 janvier ;

Publication du tableau de rectification, un jour, 15 janvier ;

Délai ouvert aux réclamations, vingt jours, jusqu'au 4 février ;

Délai pour décisions de la commission chargée du jugement réclamations, cinq jours, jusqu'au 9 février ;

Délai pour la notification des dernières décisions de cette commission, trois jours, jusqu'au 12 février ;

Délai d'appel devant le juge de paix, cinq jours, jusqu'au 17 février ;

Délai pour les décisions du juge de paix, dix jours, jusqu'au 27 février ;

Délai pour les notifications des décisions du juge de paix, trois jours, jusqu'au 2 mars ;

Closure définitive des listes, le 31 mars.

**Les patriotes Tchèques**

Voilà le texte de la dépêche adressée par les Tchèques de Prague au Comité de souscription du monument de Gambetta :

« Comité du monument Gambetta

Sèvres-Paris

« Rendons hommage aux mânes du grand patriote français et du grand ami des Slaves. La mort de Gambetta et de Skobelev nous avaient abattus, mais Cronstadt nous fait relever la tête et répéter notre ancienne devise : « Toujours fidèles à la France ! Toujours et quand même ! Vive la France ! Na Zdar !

« Les patriotes Tchèques. »

**NÉCROLOGIE**

Un deuil cruel vient de frapper subitement la famille Forestié, de Montauban.

M. Henri Mas-Mézeran, lieutenant-colonel d'infanterie, beau-frère de notre excellent ami, M. Edouard Forestié, propriétaire du *Courrier du Tarn-et-Garonne*, est mort à Toulouse, mardi soir.

— J'oubliais le chien.

— Diable ! je redescends alors ! fit le gredin en sautant légèrement à terre.

Effectivement, le bruit d'un aboiement sonore éclata. Deux secondes après, un énorme danois apparut derrière la grille. L'animal avait senti les deux rôleurs. Maintenant, il les voyait. Il fit un bond terrible et vint s'appuyer, tout debout, les deux pattes de devant contre la grille, prêt à déchirer le premier qui avancerait.

— Voilà une bête qui n'a pas l'air commode ! grogna Jean Bonneteau désappointé.

Jephke haussa les épaules et fouilla dans sa poche.

On m'avait prévenu que nous le rencontrerions, mais j'ai du nanan pour lui, dit-il enriçant.

Et, pardessus la grille, il lança une boulette au poisonnée sur laquelle le chien se jeta avec voracité.

— Attendons que le tout ait fini sa digestion, continua le Belge... je connais mon affaire ! l'effet du médicament se produira avant un quart d'heure.

Il disait vrai.

Au bout de quelques minutes, l'animal commença à hurler d'une façon lugubre.

Jephke parut inquiet.

— Pourvu, grommela-t-il, que cette brute de chienne ne réveille pas la petite !

La pauvre bête commença à se rouler sur le sable en redoublant ses hurlements. Personne ne bougea à l'intérieur de la maison, habitée cette nuit-là, ainsi que nous le savons, par Rosa seule.

La chambre de la jeune fille était située der-

rière le bâtiment. D'ailleurs, elle était dans son premier sommeil, très profond à cause de la fatigue qu'elle avait gagnée à courir toute la journée dans les bois de Ville-d'Avray avec Mme Stemmié qui décidément, avait retrouvé ses jambes d'autrefois.

Les états de service du colonel Mas témoignent de toute une vie de loyauté, de dévouement et de bravoure.

Nous adressons à Mme Mas-Mézeran, née Forestié, à nos amis Forestié, à leur famille. l'expression de nos plus vives condoléances.

**Acte de brutalité**

Hier au soir, vers 4 heures, le sieur D..., entrepreneur, fut accosté, dans l'Avenue de l'abat-toir, par un de ses ouvriers qui lui réclama des journées qui lui étaient dues. M. D... voyant que cet individu était en état d'ivresse, ne fit pas cas de ses réclamations. L'ouvrier s'emparant alors d'une pelle en frappa le cheval de M. D..., celui-ci, se précipita sur l'ivrogne et lui arrachant la pelle des mains, lui en distribua quelque coups sur le dos, et un principalement sur la tête qui lui fit une blessure assez profonde.

Le sang coulait à flots, lorsque M. Gieu, médecin-major du 7<sup>e</sup> de ligne, se trouvant sur les lieux, lui a donné les premiers soins.

Cet acte de brutalité de la part de M. D..., a soulevé l'indignation parmi les nombreux assistants.

**NOMINATIONS ÉCCLÉSIASTIQUES**

Nous lisons la *Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour* :

M. l'abbé Conquet, curé du Bouvly, est nommé curé de l'Hospitalet.

M. l'abbé Caminade Hippolyte, ex-vicaire de Lherm, est nommé curé de St-Remy.

M. l'abbé Larribe, vicaire de Cornac, est nommé vicaire de Martel.

M. l'abbé Poujade, curé de Frayssinhes, est nommé aumônier de la communauté de Ste-Colombe, en remplacement de M. Ligonie, chanoine honoraire, autorisé, sur sa demande motivée par ses infirmités, à prendre sa retraite.

**CIRCULAIRE DU MINISTRE DE LA GUERRE**

Le ministre de la guerre vient une fois de plus de tenter la réforme des abus qui réduisent à des effectifs dérisoires les compagnies, batteries et escadrons. Il a récemment envoyé aux commandants de corps une circulaire pavée de bonnes intentions.

Elle confirme les décisions antérieures qui ont supprimé une grande partie des postes et des sentinelles ; elle insiste surtout sur la suppression à faire de tous les postes dans les mairies, châteaux et palais nationaux dont la garde doit être confiée aux agents municipaux.

On réduit au strict minimum la garde des établissements militaires : on devra remplacer les postes par des obstacles matériels, et des rondes de nuit faites par le personnel ; les magasins à fourrage, seront, sauf dans des cas spéciaux, surveillés par les entrepreneurs. Partout où il y a abus de plantons ou de sentinelles, le ministre prescrit des réductions.

La durée de la faction est réduite à six heures en hiver ; encore, on recommande l'emploi de la poste au lieu de ces nuées de plantons, d'ordonnances, d'estafettes employées au transport de papiers, dont la transmission n'a rien d'urgent.

« Rien, dit avec raison le ministre, n'est plus contraire à une bonne marche des affaires que ces communications incessantes et fiévreuses trop fréquentes aujourd'hui, qui sont la conséquence

rière le bâtiment. D'ailleurs, elle était dans son premier sommeil, très profond à cause de la fatigue qu'elle avait gagnée à courir toute la journée dans les bois de Ville-d'Avray avec Mme Stemmié qui décidément, avait retrouvé ses jambes d'autrefois.

Les aboiements plaintifs du Danois diminuèrent de force ; en même temps, ses convulsions devinrent plus horribles. Cependant sa dernière secousse, effroyable, fut accompagnée d'un hurlement terrible, lamentable !... Avant d'expirer, il se ramassa sur ses jarrets et fit mine de bondir par dessus la grille sur les deux hommes qui n'avaient pas bougé jusque-là et qui, pris de peur, reculèrent, de quelques pas.

Le chien s'élança furieusement, mais vint retomber en dedans, la tête broyée contre le soubassement en maçonnerie qui supportait les barreaux de fer. Quand il fut immobile, raide et sanglant, Jephke se frotta les mains et murmura !

— Allons-y maintenant !

Cette fois, ce fut lui qui, le premier, procéda à l'escalade. Jean Bonneteau le suivit rapidement.

— Tout de même, déclara le Belge dès qu'il fut à côté de son complice, dans le jardinier précédant la maison, tout de même c'est une fameuse chance que ce chien n'ait réveillé personne avec son bacchanal !... Les bourgeois du quartier ont une bien bonne idée de s'en aller à la campagne dans cette saison avec leurs domestiques ; de cette façon, on peut travailler sans crainte d'être dérangés !

Et tous deux marchèrent avec précaution vers le bâtiment, dont ils firent le tour. Admirablement renseigné sur les êtres par Catherine, Jeph-

d'un défaut de soins ou d'attention et non point celle de notre organisation militaire. »

La circulaire porte son attention sur tous cas de *fricoteurs* ; c'est-à-dire des hommes dispensés de service grâce à des fonctions inutiles. Elle sabre impitoyablement cette armée d'inutiles dont le chiffre dépasse trop souvent celui des hommes restés disponibles. La circulaire mérite donc de vifs éloges. Reste à savoir comment elle sera appliquée.

**L'ACCÈS DU GRADE D'OFFICIER DANS LA CAVALERIE**

L'instruction relative aux propositions pour le grade de sous-lieutenant de cavalerie vient d'être considérablement modifiée par le ministre de la guerre.

Les épreuves auront lieu, désormais, le 1<sup>er</sup> février, — ou le 2, si le 1<sup>er</sup> est un jour férié, — dans chaque chef-lieu de corps d'armée. Le commandant du corps d'armée désignera lui-même pour leur surveillance un officier supérieur, assisté de plusieurs capitaines. Mais jamais ces capitaines ne pourront être choisis parmi ceux qui, dans leur régiment, auront participé d'une manière quelconque aux cours suivis par les candidats officiers.

L'officier supérieur sera personnellement responsable des fraudes qui viendraient à être constatées.

**GENDARMERIE**

L'armement de la gendarmerie sur l'ordre du ministre de la guerre, va être prochainement modifiée. Les gendarmes vont rendre aux magasins d'artillerie le mousqueton du modèle de 1874, qui sera remplacé par la carabine de cavalerie Lebel, modèle de 1889.

**RÉFORMES POSTALES**

Nous apprenons que la première commission générale de l'administration des postes et télégraphes vient d'élaborer un projet de loi dont voici l'économie :

1<sup>o</sup> La poste, en France, remettra à domicile, contre remboursement, les valeurs mobilières, titres, paquets, échantillons, etc. ;

2<sup>o</sup> Par lettre chargée, il n'était possible d'expédier de valeurs déclarées que jusqu'à 2,000 fr. à l'avenir, on pourra expédier jusqu'à 10,000 fr.

3<sup>o</sup> Il y aura un service de lettres par express. Ce service a pour but de favoriser les communes rurales et les châteaux qui n'ont généralement qu'une distribution par jour.

Par exemple, une lettre arrive à une gare rurale après l'heure de la distribution réglementaire, le facteur devra la porter à domicile immédiatement moyennant une taxe supplémentaire proportionnée à la distance.

4<sup>o</sup> Enfin, organisation du paiement à domicile dans toutes les communes de France, non seulement des mandats postaux, mais aussi des mandats télégraphiques.

**Tribunal correctionnel de Cahors**

Séance du 29 octobre

Densons audience d'hier, 12 novembre, le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

Grangié, Jean, 28 ans, et Vinel, Jean, 30 ans, propriétaires à Castelnaud, 25 fr. d'amende chacun.

Cubayne, Michel, 50 ans, cultivateur à Esclauzels, vol d'argent, 50 fr. d'amende.

Lagarigue, Rose, veuve Redon, 75 ans, ménagère, à St-Cirq-Lapopie, outrages envers un officier ministériel, 6 jours de prison.

ke s'arrêta derrière le pavillon, au pied d'un ché-ne énorme.

— Regarde, dit-il à Jean Bonneteau, voici un arbre qui a l'air d'avoir poussé là tout exprès pour nous. Est-tu agile !

— J'ai été clown dans un cirque forain.

— Tant mieux. Sais-tu grimper ?

— Comme l'ours Martin.

— Eh bien ! mon gars, tu as une qualité de plus que moi... mais ça suffit... prends cette échelle de corde, monte sur cette branche, d'où tu sauteras sur le balcon du premier étage. Quand tu seras là, tu attacheras l'échelle à la balustrade, et je te rejoindrai.

— La manœuvre indiquée par Jephke fut exécutée en un clin d'œil.

Les deux hommes se trouvèrent sur le balcon. A présent, dit le Belge, il s'agit de chercher une bonne fenêtre.

— Il y en a donc une de meilleure que les autres, demanda Jean Bonneteau.

— Oui... c'est celle dont la fermeture des persiennes ne fonctionne pas... la troisième à droite, m'a-t-on dit. Mais voici la persienne en question... tiens, vois plutôt... ça s'ouvre tout seul, as-tu ton diamant.

— Parbleu !

— Scie-moi la vitre vivement... bien !... maintenant, passe la main à l'intérieur... ouvre la fenêtre en dedans... c'est fait nous y sommes... ce n'est pas plus difficile que ça... nous n'avons qu'à nous donner la peine d'entrer...

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 2 novembre 1891

Présidence de M. de Laroussilhe, directeur semestriel  
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général dépose les publications reçues.  
M. le Président communique à la Société trois demandes d'admission : 1° de M. Gaida, peintre décorateur à Paris, présenté par MM. Rougé et Girma; 2° de M. Lafon, artiste peintre à Cahors, présenté par MM. Rougé et de Laroussilhe; 3° de M. Sansépé Rubens, artiste peintre à Fumel, présenté par M. l'abbé Daynard et l'abbé Gary.

Conformément aux statuts, ces trois élections sont renvoyées à la prochaine séance.

M. Joseph Blanc fait hommage à la Société d'un exemplaire de son poème: *Jeanne d'Arc*.

M. Rouquet annonce que M. Valdiguié, photographe à Cahors, et notre collègue, vient d'obtenir une médaille de vermeil à Pau, et d'être mis hors concours et nommé membre du jury à Toulouse pour ses agrandissements photographiques.

M. Rouquet lit une première série de proverbes patois qu'il a publiés dans *Le Gril*, journal toulousain, et une seconde série qu'il va adresser à ce journal. Il lit, en outre, deux fables patoises: *La Mountagno qué acoutzo; Lou Roynal et lous rosins*.

M. l'abbé Gary donne lecture de deux cantiques de M. l'abbé Tréneule, *Sul dornié tzu-tzomèn*. Le premier de ces cantiques est une traduction patoise du *Dies iræ*.

Le Président, Le Secrétaire,  
DE LAROUSSILHE. J. BLANC.

Le mauvais temps

Pairs, 12 novembre.

La tempête qui a sévi toute la nuit a causé l'interruption d'un grand nombre de communications télégraphiques. Les mélanges des fils sont nombreux et beaucoup de poteaux ont été renversés. Les régions où les lignes ont été le plus endommagées, sont l'Ouest et le Nord; Paris est sans communication avec un certain nombre de bureaux de ces régions, ainsi qu'avec l'Espagne et l'Angleterre.

Une vingtaine de personnes environ ont été blessées dans la tempête d'aujourd'hui. La tour Eiffel a beaucoup souffert, ainsi que la galerie des machines; des ardoises, des lanternes, des plaques de zinc ont été arrachées.

Sur certaines lignes, les communications sont interrompues pour un jour au moins. On annonce qu'elles le sont ce soir avec l'Est et Berlin.

Vitry, 12 novembre.

A Vitry, une usine s'est en partie écroulée. Plusieurs ouvriers ont été blessés.

Roubaix, 12 novembre.

Aujourd'hui, deux femmes ont été ensevelies sous les décombres d'un mur renversé par la violence du vent.

Rouen, 12 novembre.

A Pavilly, une cheminée, renversée par la tempête, a occasionné en tombant la mort de deux hommes.

Marseille, 12 novembre.

Une tempête est signalée pour cette nuit. Tous les navires ancrés dans le port ont doublé leurs amarres.

Deux bricks italiens ont dû relâcher ici.

Bruxelles, 12 novembre.

Une violente tempête a soufflé aujourd'hui, renversant un grand nombre de cheminées. Plusieurs personnes ont été blessées.

Cahors, le 14 novembre.

Dans la nuit du 12 pluie à torrents, grand vent sans trop de dommage. Aujourd'hui soleil magnifique.

FAITS DIVERS

Une brute de sous-officier

Il n'est bruit à Béziers que d'un fait qui s'est déroulé ces jours derniers dans la caserne du 13<sup>e</sup> chasseurs.

Le maréchal de logis Gillot dirigeait les exercices de voltige au manège; ce sous-officier, trouvant que l'un des cavaliers ne faisait pas franchir à sa monture l'obstacle désigné d'une manière satisfaisante, imagina de lui faire attacher les mains derrière le dos, et de lui faire sauter à cheval la barre du manège à 1 mètre 10 de hauteur; la monture se trouvait nue ne portant que le surfait de voltige.

Le pauvre garçon fit remarquer qu'il allait se blesser. « Tant mieux », répondit le maréchal de logis Gillot. On plaça l'homme sur le cheval, et le sous-officier s'arma de la chambrière. Le cavalier fut assez habile pour sauter une première fois: « Ah! tu ne te tiens pas convenablement, lui cria Gillot furieux; tu vas recommencer ». Le soldat obéit et tomba sur la barre en poussant un cri déchirant; il avait un bras cassé.

« Remonte vite! » s'écria le sous-officier. « Il est blessé », répondit un brigadier. Gillot dit à ses hommes: « Emportez ça à l'infirmier, à un autre ».

Le médecin constata une fracture très grave du bras et déclara que le cavalier ne s'en remettrait jamais. Le soldat est orphelin et a été

élevé dans un hospice, où il avait appris le métier de terrassier.

Le colonel du 13<sup>e</sup> chasseurs a obligé Gillot à faire des excuses à sa victime, l'a puni de 30 jours de prison et a adressé un rapport au général en chef. Ce sous-officier passera en conseil de guerre.

Un médecin-major assassiné

On a trouvé, vendredi matin, sur le palier du premier étage de la maison portant le n° 1 du cours Gambetta à Lyon, le cadavre d'un individu ayant la tête fracassée. On le transporta à l'Hôtel-Dieu et on découvrit sur lui 1,800 fr. et des papiers au nom de M. Esclare, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 95<sup>e</sup> d'infanterie à Chambéry. Une enquête est ouverte.

Variétés

Institut de France

LA PEINTURE FRANÇAISE

ET LES CHEFS DE L'ÉCOLE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.

DISCOURS DE M. GUSTAVE LARROUMET

Membre de l'Académie des Beaux-Arts, lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies, du 24 octobre 1891.

(Suite)

II

Cependant, qu'a produit cette ardeur dans la défense de la cause classique? Des chefs-d'œuvre, aussi parfaits qu'aux plus belles époques de l'art et, aujourd'hui, ceux-là mêmes qui répugnent le plus vivement aux doctrines exclusives d'Ingres, n'ont que respect pour ce qu'il a réalisé; mais le développement de la peinture française n'a pas été plus modifié par ces admirables exemples que par cette véhémence prédication. L'opposition fameuse du *Saint-Symphorien* et de la *Bataille de Taillebourg* ne décida rien; entre Ingres, qui voulait être imité, et Delacroix, qui se contentait d'être lui-même, entre le classique militant et le romantique réservé, l'art continuait sa marche, comme la littérature, il délaissait l'ancienne formule, pour épouser la nouvelle. Ingres eut des disciples: le noble et pur Flaminio, plusieurs talents faits de justesse et de probité lui donnèrent la joie méritée de voir sa doctrine appliquée par d'autres que par lui; mais la majorité des peintres s'était éloignée d'un enseignement que le maître voulait imposer comme un évangile universel.

Et peu à peu, tandis que, poursuivant une tentative de conciliation, Delacroix empruntait aux romantiques leurs sujets et leur recherche de l'émotion, aux classiques leur respect du dessin et leur science des ensembles, l'école française abandonnait également le romantisme épuisé et l'art classique oublié. Decamps, s'emparant d'un domaine où Delacroix n'avait fait que passer, ouvrait toute grande la porte de l'Orient et conviait la peinture française aux fêtes du soleil.

Après les scènes historiques, comme las de catastrophes sanglantes, d'autres novateurs, Corot, Rousseau, Dupré, demandaient à la nature seule, à la nature calme et déserte, l'intérêt et l'émotion. Importance réciproque de la ligne et de la couleur, évocation fiévreuse du drame, ou tranquille ordonnance de la tragédie, tout cela ne les inquiétait guère; ce qu'ils voulaient, c'était saisir l'âme confuse qui flotte sur les eaux et les bois. Cette âme de la nature, ils la faisaient passer toute frissonnante dans leurs toiles et ravivaient par elle les sources de l'émotion. Au milieu de la nature ainsi observée, d'autres, comme Millet, — et tels maîtres que j'aurais grand plaisir à nommer, si je n'avais l'honneur de parler devant eux, — plaçaient l'homme des champs, le paysan observé pour la première fois dans la grandeur inconsciente de son courage et de son effort, ou comme Troyon, les nobles et simples formes de bêtes rustiques, si longtemps dédaignées ou travesties par une fausse recherche du style.

Les années se passent, et voilà que reparait l'art classique rajeuni. Baudy, Cabanel, Delaunay, — et ici encore je ne puis à mon regret, citer que des morts, — riches de culture savante, fervents de la Grèce et de l'Italie, mais bien Français, pouvaient dire comme Ingres: « Je suis de mon pays, je suis Gaulois, mais non pas de ceux qui ont voulu saccager Rome et incendier Delphes. » Ceux-là, épris de beauté antique et de grâce moderne, n'usaient à la valeur durable de leurs compositions réfléchies le charme d'une élégance contemporaine et le sens de la vie présente. Ils reprenaient une tradition sans laquelle l'art renonce au bénéfice de l'expérience humaine, et ils étaient, eux aussi, de ces novateurs dans lesquels une époque et un pays aiment à se reconnaître. Vous me reprochez de ne pas donner une place dans cette revue rapide, au maître qui nous était enlevé il y a quelques mois et qui, à force de volonté et de patience, s'était fait une originalité si vigoureuse. Je ne crois pas que jamais l'évocation de l'histoire et l'étude attentive de la nature, le sentiment de la vie réelle et celui de l'héroïsme, le souci scrupuleux du dessin et l'expression par

la couleur, c'est-à-dire un éclectisme créateur, aient été unis avec plus de force et de justesse que par Messonier.

J'arriverai enfin à l'extrême limite du champ que je puis parcourir sans sortir de l'étude historique, pour entrer dans la controverse contemporaine, si j'ajoute qu'après le choix des sujets nobles ou dramatiques, la recherche exclusive ou combinée du dessin et de la couleur, l'amour de la nature, l'observation de la vie champêtre, nos artistes contemporains, délaissant à la fois la peinture d'histoire, une forme de paysage devenue classique à son tour, et le genre tel qu'on l'entendait jadis, se sont portés avec Courbet, vers un naturalisme énergique ou brutal, ou, avec d'autres, encore trop voisins de nous, quoique morts, ou vivants et trop engagés dans la lutte pour trouver place dans une étude comme celle-ci, vers la recherche délicate ou subtile à l'excès de la lumière et de ses combinaisons, l'étude des mœurs populaires et, enfin, l'exaltation démocratique du peuple des villes.

Dans ce vaste mouvement, il devient de plus en plus difficile de discerner nettement des écoles et des chefs, comme aussi de ne pas donner la plus grande part d'influence au mouvement général des idées. Plus on avance dans l'histoire du siècle, plus on constate que les forces artistiques se répandent au lieu de se concentrer, tandis que l'effort personnel augmente au profit de chacun et non au profit de tous. C'est une loi nouvelle de la civilisation: jadis, les chefs de peuples, les princes de la poésie et de l'art, les « maîtres du chœur », comme dit Montaigne, conduisaient la marche de l'humanité; de nos jours, l'action individuelle et réfléchie de l'homme diminue, tandis que l'action anonyme et confuse des foules entraîne tout avec elle. Sous le premier Empire l'esprit classique, sous la Restauration et la monarchie de Juillet la fièvre romantique, sous le second Empire un goût d'éclectisme élégant ou de réalisme énergique, avaient inspiré les maîtres, mais déjà devant chaque affirmation surgissait la négation contraire, et en face de chaque doctrine, une doctrine rivale; partout des tendances contradictoires s'opposant au triomphe des directions d'ensemble. De notre temps, ces oppositions se sont accentuées; si ce n'est pas l'anarchie qui s'exerce dans l'art, c'est tout au moins la liberté complète, ou plutôt toutes les libertés, comme on l'a dit, les nécessaires, les inutiles et même les dangereuses.

(A suivre.)

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 12 novembre 1891: R. de Maricourt: Le Dix-huitième. — P. Maël: Quand on aime (suite). Fabre: Mademoiselle de Malavielle (suite). — Léon Allard: Les Flibustiers (suite). — Eugène Chavette: Défunt Bichet (suite). — Alexis Bouvier: Les de Berny (suite).

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 7 au 14 novembre 1891

Naissances

Restes Jeanne, rue des Badernes.  
Courtiau Yvonne, place Champollion, 2.  
Chaudrut Pierre, rue Nationale, 6.  
Ayot Marie, à Larozière.

Mariages

Sabrié Joseph et Deihles Louise.  
Lacombe Eugène, charpentier, et Corbie Marie.

Décès

Gayette Marie, 25 ans, ép. Bras, boul. Gambetta.  
Marcelhac Auguste, 4 mois, à Cabessut.  
Rigal Félix, gargon de café, 19 ans, à St-Georges.  
St-Sevez Françoise, 60 ans, rue du Lycée.  
Vican Hugues, 67 ans, rue Mascoutou, 13.  
Andrieu Jeanne, 67 ans, à l'hospice.  
Séval Marguerite, 66 ans, rue Ste-Claire, 52.

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournées artistiques de M. Martial

Dimanche 22 novembre 1891

UNE SEULE REPRÉSENTATION DU GRAND SUCCÈS DU VAUDEVILLE

11 JOURS DE SIÈGE

OU LES

PUBLICATIONS de MARIAGE

Comédie en 3 actes de M. Jules Verne

Le spectacle sera terminé par

DURAND & DURAND

Comédie-Vaudeville en 3 actes, de MM. Ordonneau et A. Valabrègue

Cette fois les amateurs de bonne et franche gaieté ne se plaindront pas, à en juger par les applaudissements et les rires qui ont salué ces deux pièces, absolument honnêtes et sans préten-

tion, de de M. Jules Verne et de MM. Ordonneau et Valabrègue, nous ne nous étonnerons plus de l'immense succès remporté à Paris.

Aussi c'est grâce à ce genre si national et si gai que la troupe Martial reçoit partout le meilleur accueil.

Dans l'œuvre de M. Jules Verne, on admire sans étonnement l'esprit fin, la bonne humeur intarissable au moyen desquels l'auteur soutient avec une intrigue fort habilement amenée, l'intérêt du public pendant trois actes. En effet, ne sait-on pas qu'il faut onze jours de publications pour pouvoir se marier. Telle est la donnée. Beau succès!

Tout le monde voudra voir *Durand et Durand* le temps ne semblera pas long.

Assister aux consultations d'un épicière transformé en avocat, voilà je pense de quoi désopiler la rate du personnage le plus morose.

Nous recommandons même aux gens sujets à l'hypocondrie de suivre pendant quelques temps dans ces pérégrinations la troupe Martial. Ils seraient bientôt radicalement guéris de leurs humeurs noires.

Chaque famille peut en toute confiance aller voir ce spectacle. Il n'y a pas une situation risquée, pas un mot choquant. Tout se passe sur le ton de la meilleure compagnie et nous garantissons une interprétation absolument irréprochable. « C'est une soirée dont on désire un lendemain. »

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME du 15 NOVEMBRE

de 3 heures à 4 heures du soir

(Allées Fénélon)

Salut lointain (pas redoublé)	Doring.
Si j'étais Roi (ouverture)	Adam.
La Czarine (mazurka)	Ganne.
La fille du Régiment (fantaisie)	Donizetti.
Babel (polka)	Philippe.

REVUE HEBDOMADAIRE

La semaine a été bien mauvaise, cependant on paraît vouloir se remettre un peu. L'équilibre arrivera à se rétablir mais on ne doit agir qu'avec prudence car les places étrangères sont malades et c'est la cause de l'hésitation qui règne sur notre marché.

Le 3 0/0 qui a fait 94,50 est à 95,10. Le nouveau fait 94,05.

Le Crédit foncier qui a fait 1190 est à 1210. Les obligations foncières et communales ont bien supporté l'assaut que vient de subir la Bourse.

La Banque d'Escompte est à 400.

La Banque de Paris est à 720.

Le Crédit Lyonnais est à 775. Son dernier bilan fait ressortir une augmentation de 56 1/2 millions dans le chiffre des affaires.

La Société Générale dont les titres sont très bien classés s'est montrée très ferme. Le Crédit Mobilier a assez bien résisté, les transactions sont fréquentes au comptant.

Les actions de la C<sup>ie</sup> française des voies ferrées économiques sont à 520. La fermeté dont elles ont fait preuve pendant la crise que le marché vient de subir donne tout lieu de croire à une plus value prochaine. Le coupon de 25 fr. à détacher en avril, provoquera certainement en fin d'année des demandes qui raréfieront le titre. Il est donc intéressant d'en mettre dès aujourd'hui en portefeuille.

Nos grand chemins tendent à reprendre. Ils ont du reste fait preuve de résistance.

Le moment est favorable, pour acheter les obligations des chemins de fer économiques. Les fonds étrangers sont un peu moins offerts. Après le discours de M. Di Rudini, l'Italien a repris vivement. Comme nous l'avons déjà dit, l'équilibre budgétaire est complet par la rentrée des impôts. Il n'y a donc nul besoin d'emprunt. Nous avons établi clairement la situation et nos prévisions se confirment.

Les fonds Russes s'améliorent.

En Banque l'Alpine est encore un peu lourde.

Les obligations Porto-Rico et Linares à Almería n'ont pas échappé à la baisse qui a sévi sur toutes les obligations espagnoles, mais ces obligations, dont nous avons appelé tout récemment les indiscutables garanties, présentent une meilleure tendance.

La mine d'or Electra suit son développement normal. Les derniers renseignements venus de Lima confirment l'avenir réservé à cette affaire.

Nos lecteurs savent que le président de la chambre de commerce française de Lima, vient de fournir sur cette affaire les renseignements officiels les plus encourageants, tant en ce qui concerne sa richesse elle-même, que sur la compétence et la haute situation sociale de ceux qui la dirigent.

Il faut s'adresser à la Société française, 22, place Vendôme à Paris, pour recevoir communication de tous les éléments de cette affaire qui modifiera profondément la fortune de tous ceux qui s'y intéresseront.

Pilules Suisses!

Le médicament le plus populaire de France.

PILULES GICQUEL. la Boîte 1<sup>fr</sup> 50

ORIFLAMME PRODUITS SUPERIEURS D'ECLAIRAGE AURORE  
En Bidons de cinq Litres  
PÉTROLE BLANC ININFLAMMABLE SANS ODEUR. Chez tous Détaillants HUILE COLZA EXTRA n° 1 LAMPES et VEILLEUSES.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

TARIF DE GRANDE VITESSE

Les Compagnies d'Orléans et du Midi portent à la connaissance du public qu'elles viennent de mettre en application, comme addition à leur tarif commun A 28-20, les prix suivants pour le transport des voyageurs, savoir :

Billets d'aller et retour tous les jours

Des stations ci-contre à Toulouse-Matabiau et retour, ou réciproquement (via Saint-Sulpice (Tarn)).	Distances	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe
St-Paul-Damiate...	62	11 35	8 55	5 60
Albarède (1 <sup>re</sup> ).....	68	12 45	9 40	6 20
Vielmur-sur-Agout..	73	13 40	10 10	6 75
Sémalens.....	76	13 95	10 50	7 05
Castres.....	87	15 95	12 05	8 15
Labruguière.....	94	17 30	13 »	8 85
Mazamet.....	105	19 30	14 50	10 »
Saint-Amans-Soulst..	115	21 15	15 95	11 »
Lacabarède.....	123	22 60	17 05	11 85
Labastide-Rouairoux.	127	23 40	17 60	12 20
Courniou.....	135	24 80	18 70	13 05
Saint-Pons.....	141	26 »	19 50	13 65
Riols.....	144	26 55	19 95	13 95
St-Etienne-d'Albagnan..	150	27 65	20 80	14 60
Olargues.....	156	28 75	21 60	15 20
Mons.....	160	29 45	22 15	15 55
Le Poujol.....	170	31 30	23 55	16 60
Lamalou-les-Bains..	171	31 50	23 70	16 70
Héropian.....	174	32 05	24 10	17 »
Bédarieux.....	178	32 80	24 65	17 45
Latour.....	183	33 75	25 35	17 95
Graissac-Estrechoux...	188	34 65	26 05	18 45
Le Bousquet-d'Orb...	188	34 65	26 05	18 45
Lunas.....	192	35 40	26 60	18 85
Les Cabrils.....	200	36 85	27 70	19 65
Cailhes-Roqueredond°	205	37 80	28 35	20 20
Montpaon.....	213	39 30	29 50	20 95
St-Jean-et-St-Paul...	223	41 10	30 90	22 »
Tournemire.....	229	42 20	31 70	22 60
St-Rome-de-Cernon...	237	43 70	32 80	23 45
St-Georges-Lusençon.	243	44 80	33 65	24 05
Massergues.....	235	43 30	32 55	23 20
Saint-Affrique.....	244	45 »	33 80	24 15
Millau.....	254	46 80	35 20	25 15
Lautrec.....	101	18 55	13 95	9 55
Soual.....	86	15 80	11 90	8 10
Lempant.....	91	16 75	12 60	8 60

Durée de validité : 2 jours

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 225 fr. — 2<sup>e</sup> classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.  
2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> itinéraires : 1<sup>re</sup> classe, 180 fr. — 2<sup>e</sup> classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salles-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes 25 %  
— 4 — 30 %  
— 5 — 35 %  
— 6 — et plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées

Arcachon, Pau, Biarritz Salles-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 95 fr. — 2<sup>e</sup> classe 70 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 60 fr. — 2<sup>e</sup> classe 45 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour réduits de 25 % pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

MONITEUR DE LA BANQUE

ET DE LA BOURSE

PARIS — 30, rue Bergère, — PARIS

(25<sup>e</sup> ANNÉE)

Revue économique et financière

Indépendante de toute société de crédit

Paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi

Cours complets des Valeurs en Bourse, en Banque, d'Assurances de Charbonnages et Minières; renseignements utiles; études sur toutes les valeurs; questions de jurisprudence financière; tableaux mensuels des coupons et de l'échelle de revenus des valeurs.

Cette revue est l'une des plus anciennes, des plus répandues.

ABONNEMENT : SIX FRANCS PAR AN

ETRANGER : DIX FRANCS

SOMMAIRE DU N° 45

La situation. — La baisse de la Bourse. — Informations financières. — La récolte en Russie et son influence sur le crédit du pays. — Renseignements utiles : Valeurs à acheter; Valeurs à vendre. — Echelle des revenus. — Jurisprudence financière. — Marché à terme. — Revue des valeurs. — Marché en banque. — Changes et monnaies. — Marché des départements. — Tirages financiers de la semaine. — Petite correspondance.

MIRABEL (Tarn-et-Garonne)

Vos **Pilules Giequel** sont de vrais talismans, tant est subit et inattendu l'heureux effet qu'elles produisent ! Depuis que j'en fais usage ; plus de maux de tête, plus de points dans le côté, plus de douleurs dans les reins, estomac et ventre libres ; digestion et sommeil parfaits. Veuillez m'envoyer une autre boîte (à 1 fr. 50) de ces bonnes **Pilules Giequel**.

LONG, presbytère de Mirabel.  
A. M. Giequel, pharmacien de classe, à Paris.

Maladies du Cœur

HYDROPIES, ASTHMES

Le SIROP de Digitale de LABÉLOYE

est le remède par excellence contre ces affections

DRAGÉES de GÉLIS & CONTÉ

Approuvées par l'Académie de Médecine

Le PLUS EFFICACE des FERRUGINEUX

**VIN de VIAL**

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN de VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

15 CENTIMES de réduction sur les 125 liv. à 15 cent. si on se rend à Paris, 5, rue Coq-Héron

AVEC 425 CARTES COLORIÉES

Le 1<sup>er</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, on 10 cent. pour recevoir la 1<sup>re</sup> livraison par un spécimen gratis à PAVARD, éditeur, 73, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> livraison

**LE TÉLÉGRAMME**

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contient les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le **Télégramme** sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron

Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

Le propriétaire-gérant : LATOUL.

EXPOSITION CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
Omnibus	Poste	Omnibus		Poste	Omnibus	Omnibus	
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 40	12 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 23	PARIS. — D.	7 <sup>h</sup> 40	12 <sup>h</sup> 50	7 <sup>h</sup> 45
Mercuès.....	6 54	1 4	6 53	— Express.	7 40	12 50	12 45
Arrêt Douelle	6 58	»	6 57	BORDEAUX. — D.	»	6 10	3 34
Parnac.....	7 5	1 15	7 4	LIBOS. — D.	8 53	3 30	3 5
Luzach.....	7 11	1 22	7 11	Famel.....	8 44	3 38	3 11
Castelfranc.....	7 25	1 35	7 23	Soturac-Touzac	8 54	3 50	3 21
Arr' Prayssac	7 28	»	7 26	Duravel.....	8 59	3 59	3 28
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 34	Puy-l'Évêque.....	9 6	4 8	3 35
Duravel.....	7 43	1 54	7 41	Arr' Prayssac	9 13	»	3 42
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 49	Gastelfranc.....	9 19	4 23	3 48
Famel.....	8 »	2 13	7 58	Luzach.....	9 29	4 36	3 58
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 4	Parnac.....	9 37	4 46	4 6
BORDEAUX. — D.	3 51	8 11	4 45	Arrêt Douelle	9 42	»	10 11
PARIS. — Ar.	11 37	4 37	10 21	Mercuès.....	9 47	4 57	10 16
				CAHORS. — A.	9 59	5 15	10 32

De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
Omnibus	Omnibus	Omnibus		Omnibus	Omnibus	Omnibus	
CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 23	CAPDENAC. D.	7 47	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 23
Cabessut, halte	7 54	11 41	5 32	Lamadelleine..	7 59	11 54	5 34
Arcambal.....	8 4	12 4	5 42	Toirac.....	8 10	12 1	5 46
Vers.....	8 12	12 21	5 50	Montbrun, hal.	8 12	12 30	5 54
Saint-Géry.....	8 20	12 38	5 57	Cajarc.....	8 30	12 32	6 5
Conduché.....	8 32	1 5	6 9	Calvignac, hal.	8 40	1 6	6 15
St-Cirac, halte.	8 38	1 14	6 15	St-Martin-Lab.	8 49	1 25	6 25
Calvignac, hal.	8 48	1 35	6 21	St-Cirac, halte.	8 57	1 37	6 33
Cajarc.....	9 8	2 10	6 44	Conduché.....	9 5	1 55	6 39
Montbrun, hal.	9 18	2 24	6 54	Saint-Géry.....	9 18	2 22	6 53
Toirac.....	9 27	2 45	7 3	Vers.....	9 23	3 5	6 58
Lamadelleine..	9 39	3 10	7 15	Arcambal.....	9 31	3 56	7 6
CAPDENAC. A.	9 51	3 26	7 27	Cabessut, halte.	9 41	4 10	7 16
				CAHORS. — A.	9 49	4 20	7 24

En vente au bureau du Journal.

**CADRETT DU LOT CADRETT**

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.